



Mon
Quartier



Infos

Charréard Max-Barel

Compte-rendu de la permanence du 26 novembre 2019

PARTICIPANTS :

Président : M. Serge TRUSCELLO

Adjointe de territoire : Mme Amina AHAMADA MADI, excusée

Correspondant territoire : Mme Vanessa LEMAZURIER

Délégués :

AHAMADA MADI Marie

BRUNDU Christiane

CHARREL Charles

MAÏLY Samia

CUEVAS LOU Samia

MERAS Thomas

VIDAL Michel

ZAHAR Radouane

Nombre d'habitants : 8

COMPTE-RENDU

Présentation du projet de voirie sur le boulevard Ambroise Croizat :

Le Président présente les travaux qui vont être engagés par la Métropole et qui font suite à la forte mobilisation de la Ville auprès de la communauté urbaine après le dernier accident mortel qui a eu lieu au printemps. Des crédits ont pu être débloqués à cet effet. L'étude mise en place a préconisé l'aménagement du dispositif suivant : **mise en place de deux plateaux ralentisseurs sur les passages piétons**, boulevard A Croizat qui accèdent aux arrêts de la station TRAM « Croizat Paul Bert ». Le chantier se déroulera comme suit :

- Travaux préliminaires : réalisation de **grilles d'eaux pluviales**. Les travaux sont programmés **fin novembre** et seront réalisés par l'entreprise René Collet travaillant pour le compte de la Direction de l'Eau de la Métropole. Les travaux sont prévus en chaussée rétrécie sur A Croizat.
- Travaux d'aménagement de ralentisseurs : le 20 janvier 2020, débuteront les travaux des plateaux ralentisseurs. Ces travaux seront programmés en **demi-chaussée**, en commençant par la voie ouest, c'est-à-dire le sens P Bert M Houel. Cela nécessitera la fermeture de la voie en laissant toutefois la possibilité d'un passage restreint pour les accès riverains. La chaussée ayant une largeur de 6m, le passage, durant les travaux sera inférieur à 2.50m. Une déviation pour la circulation générale est donc obligatoire et notamment pour la ligne 39 des TCL.
- La déviation sera organisée par : A Croizat – Rue P Bert- Dr Coblod – J Duclos – Jodino dans le sens nord sud.
- L'entreprise basculera sur la voie est (sens M Houel / P Bert) dès la fin de la phase 1. La stratégie étant la même avec une déviation cette fois dans le sens inverse depuis le boulevard Jodino.
- Aussi, la place Personne à Mobilité Réduite jouxtant le plateau sera reprise pour modifier son altimétrie et la rendre accessible depuis le plateau.

- Le délai estimé pour l'ensemble de l'aménagement est de 4 semaines.
- La demande de la Ville de mettre en place un feu tricolore au niveau de la traversée piétonne gare de Vénissieux a été également approuvée et sera mise en œuvre si des crédits suffisants sont mobilisés.

Information sur le projet de construction de 28 logements ICF Chemin du Charbonnier et impacts sur la circulation : ce projet prévoit que les 2 sorties se fassent chemin du Charbonnier. Un riverain demande qu'une étude soit lancée en vue de la mise en zone 30 de la voie et des aménagements de voirie pour prévenir les accidents. Il indique aussi que des camions continuent de passer sur ce chemin malgré l'interdiction. Le président demandera un point de situation sur l'étude qui devait être menée sur le stationnement des poids lourds dans la commune. Un rappel sera fait à la police municipale pour des passages chemin du Charbonnier.

État de la voirie chemin du Charbonnier : les riverains indiquent qu'un côté de la voirie a été goudronné et pas l'autre et demandent ce qui est prévu pour la suite.

PROPRETE ET ENCOMBRANTS

- **Entretien résidence Sacoviv :**

Les locataires demandent combien de gardiens sont employés pour le nettoyage des parties communes ; ils indiquent qu'il n'y aurait plus qu'un gardien pour toutes les résidences et que la SACOVIV ne ferait plus appel à Estime pour les remplacer.

Concernant les encombrants, une riveraine évoque des jets de bouteille de gaz et micro-ondes par un balcon au 48 C, un autre habitant de la rue Max Barel indique avoir filmé un dépôt sauvage.

Le président du conseil de quartier évoque la démarche portée par l'association Mouvement de Palier en lien avec la SACOVIV. Une première réunion a été organisée le mardi 26 novembre en matinée au foyer Max Barel. L'objectif de ce projet est de travailler sur la problématique du tri, des encombrants et de la propreté sur la base d'un projet collectif pour le quartier. Une réflexion est également en cours sur la mise en place d'une mini-déchetterie à l'échelle de la résidence Barel. Il est précisé qu'il ne s'agirait pas d'une benne pour déposer des encombrants à volonté. Les habitants seront informés de la prochaine rencontre sur ce thème qui devrait se dérouler courant décembre. Le président insiste sur la question du civisme et des changements de comportements et il est important que les jeunes générations soient sensibilisées. C'est le cas au groupe scolaire Max Barel où des actions sont engagées tout au long de l'année.

Le président du conseil de quartier rappelle que le Maire avait souhaité mettre en place des caméras qui auraient pu vidéoverbaliser les auteurs de dépôts d'encombrants mais que la loi ne permet pas la mise en œuvre de cette solution. Un courrier officiel a été adressé au ministère pour que soit étudiée une évolution de la législation.

- **Chemin du Charbonnier côté Saint-Priest :** les habitants demandent qu'une démarche soit engagée auprès de la Ville de Saint-Priest pour signaler les dépôts sauvages incessants vers le rond-point qui dégradent le cadre de vie. Le président précise que comme il s'agit de déchets potentiellement générés par des entreprises, il s'agit d'un mode de collecte particulier et il peut y avoir des difficultés.

- **Stationnement gênant vers 63C avenue Salvador Allende**

Un habitant du 63 rue Salvador Allende indique avoir des difficultés d'accès à son garage et souhaiterait qu'un dispositif soit mis en place comme au 73 C de la même rue pour empêcher ces comportements inciviques. Le président indique qu'il se rendra sur place pour se rendre compte de la problématique et demander à la Sacoviv de travailler à une solution. Des riverains évoquent la possibilité de poser un aménagement type arceau/barrière de parking anti stationnement gênant avec une clé.

- **Voitures ventouses et mécanique sauvage résidences Max Barel et environs :**
les riverains se plaignent de difficultés de stationner car les mêmes personnes garent plusieurs voitures parfois pendant plusieurs mois sans les déplacer. Le bailleur rencontrerait des difficultés à faire enlever ces véhicules lorsqu'ils appartiennent à des locataires.
- **Difficultés d'accès au 48 C chemin du Charbonnier :** une évoque des difficultés de réception des colis du fait de la difficulté pour la Poste à accéder à la résidence. L'habitante demande que la traboule soit à nouveau ouverte. Le président sollicitera la SACOVIV sur ce point mais rappelle que les traboules avaient été fermées à la demande des habitants parce qu'elles généraient des regroupements et trafics. C'est la même problématique qui a conduit le bailleur à fermer les caves.
- **Places de stationnement au 48 E chemin du charbonnier :** les habitants estiment que les places tracées sont trop larges et veulent le remplacement des bacs à fleurs installés par le bailleur par des places de parking. Ces bacs sous les fenêtres pourraient générer des nuisances. Les demandes seront transmises au bailleur.
- **Accès à la résidence 48 chemin du Charbonnier après les travaux :** les locataires demandent comment se feront les accès et si des badges ou des codes d'accès sont prévus et s'ils seront nominatifs. Le président se renseignera auprès du bailleur ;
- **Linge et autres installations sur les balcons du 48E chemin du Charbonnier :** les locataires demandent que le bailleur mène une action type rappel à l'ordre pour améliorer l'esthétique des balcons de la résidence.
- **Demande de repeindre ou de refaire les balcons au 48 E chemin du Charbonnier :** les balcons sont rouillés et les locataires demandent une intervention du bailleur. Cette demande lui sera transmise.
- **Demande de nettoyage des halls d'immeubles** qui seraient très sales au 48 E chemin du Charbonnier : cette requête sera adressée au bailleur. De plus une intervention devait avoir lieu le 26 novembre pour une problématique de cafards et n'a pas été réalisée.
- **Trafic de stupéfiants :** lors de l'assemblée générale, la police nationale a évoqué pour le quartier Charréard, 96 affaires de lutte contre les stupéfiants avec des saisies de produits et d'argent. Ces résultats sont la conséquence de la mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien dans la commune et du travail mené en complémentarité avec la police municipale.
- **Proposition de « délocaliser » une prochaine permanence dans le secteur Ambroise Croizat** pour faire venir les habitants du secteur : cette proposition formulée par des délégués de quartier sera étudiée

ECONOMIE

Le président communique sur l'ouverture prochaine de l'épicerie Vival et précise que des discussions sont en cours avec le buraliste pour qu'il emménage à côté du Vival. La Ville a demandé un engagement formel au commerçant.

Concernant les apprentis d'Auteuil, il semblerait qu'un projet immobilier soit en perspective sur leur foncier.

Confirmation de la prochaine permanence

Judi 19 décembre 2019 à 18h00

Foyer Max Barel

1 rue Max Barel